

Direction : Direction Citoyenneté, Politique de la ville

Vie associative

REF : QUARTIERS2008005

OBJET : Demande auprès du ministère des affaires étrangères concernant la subvention de l'association comité de coopération Aubervilliers-Bouilly solidaires''

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la subvention de 11600 euros votée par le conseil municipal du 5 juin 2008

Vu le projet de coopération 2008 avec la commune de Bouilly portant sur les aides et formation au maréchage

Considérant la nécessité d'affecter la somme de 11600 euros à ce projet.

A la majorité des membres du conseil, Mme CHIBAH du groupe " Changer à gauche pour Aubervilliers" s'étant abstenue.

DELIBERE :

Article unique : la subvention municipale allouée au projet de maréchage dans la commune de Bouilly Mauritanie s'élève à 11600 euros.

Le Maire